



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE NOTRE-DAME DE VINCENNES PASSE AVEC LE GROUPEMENT CONJOINT : DANIEL CLERIS ARCHITECTE, JEAN-MICHEL DAUBOURG ARCHITECTE, B.M.I, GENERAL ACOUSTICS, SEREB CONCEPT, ORIALIS PARTENAIRES, AMELIE MÉTHIVIER CONSERVATION, O2P**

**DÉCISION N° DM-20-145  
EN DATE DU 24 JUILLET 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

**VU** la décision n°AU-17-194 en date du 8 juin 2017 de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes (notifié le 12/06/2017) ;

**VU** la décision n°AU-18-082 en date du 29 mars 2018 de signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes (notifié le 05/04/2018) ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prendre en compte la modification de la répartition des honoraires au sein du groupement conjoint ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec DANIEL CLERIS ARCHITECTE, domicilié 9, rue du Colonel Rozanoff – 75012 PARIS, représentée par Monsieur Daniel CLERIS, Gérant, mandataire du groupement conjoint formé avec JEAN-MICHEL DAUBOURG ARCHITECTE, B.M.I, GENERAL ACOUSTICS, SEREB CONCEPT, ORIALIS PARTENAIRES, AMELIE MÉTHIVIER CONSERVATION, O2P, cotraitants, l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation intérieure de l'église de Notre-Dame de Vincennes.

La nouvelle décomposition par co-traitant est la suivante :

- CLERIS Daniel Architecte : 79 688,79 € HT (95 626,55 € TTC)
- DAUBOURG Jean-Michel Architecte : 58 244,76 € HT (69 893,71 € TTC)
- BMI : 17 066,67 € HT (20 480,00 € TTC)
- GENERAL ACOUSTICS : 11 380,97 € HT (13 657,16 € TTC)
- SEREB CONCEPT : 21 600,44 € HT (25 920,53 € TTC)
- ORIALIS : 14 328,90 € HT (17 194,68 € TTC)
- METHIVIER Amélie : 5 146,77 € HT (6 176,12 € TTC)
- O2P : 972,00 € HT (1 166,40 € TTC)

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de l'administration  
générale et de l'open data,

***Signé***

**Alida VALVERDE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20200724-lmc1H7498H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 24/07/2020  
Date de Publication : 24/07/2020